



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre d'Etudes Japonaises

CEJ

sous tutelle des

établissements et organismes :

Institut National des Langues et Civilisations Orientales



Novembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : **Centre d'Etudes Japonaises - CEJ**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	A	A+	A+	A+	B



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Centre d'Etudes Japonaises

Acronyme de l'unité : CEJ

Label demandé : EA

N° actuel : EA 1441

Nom du directeur
(2012-2013) : M^{me} Anne BAYARD-SAKAI

Nom du porteur de projet
(2014-2018) : M. Michael LUCKEN

Membres du comité d'experts

Président : M. Jean-Pierre GIRAUD, Université Jean Moulin, Lyon 3

Experts : M. Harald FUESS, Ruprecht-Karls Universität, Heidelberg, Allemagne

M^{me} Siyan JIN, Université d'Artois, Arras

M. Gregory LEE, Université Jean Moulin, Lyon 3

M. Henri-Hassan SAHLOUL, Université Jean Moulin, Lyon 3 (Représentant du CNU)

M. Timon SCREECH, School of Oriental and African Studies, University of London, Royaume Uni

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Laurence TALAIRACH-VIELMAS

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Manuelle FRANCK, Vice-Présidente du Conseil Scientifique



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

Equipe d'accueil créée en 1974 au sein de l'INALCO, le CEJ a son siège depuis cette année au 2, rue de Lille à Paris (7^e arr.).

Équipe de Direction :

Directrice : M^{me} Anne BAYARD-SAKAI

Nomenclature AERES :

SHS 5_2 Littérature et langues étrangères, Civilisations, Cultures et langues régionales



Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	22	24	23
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3	1
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	5	3	3
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	2	3	3
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	32	33	30
Taux de producteurs	90,9 %		

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	35	
Thèses soutenues	12	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	2	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	11	12



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

L'étude du Japon, à partir de source presque exclusivement en langue japonaise, constitue l'objet essentiel de recherche de cette EA. Tous les membres du Centre d'Études Japonaise (CEJ) sont japonisants et forment une équipe soudée qui aborde des thèmes de recherche originaux. On s'attache à bien comprendre le Japon moderne et contemporain, parfois par l'analyse du Japon ancien ou du Japon d'hier. Les publications, comme les colloques ou autres manifestations scientifiques, sont multiples et variées, ce qui montre le dynamisme académique de l'unité.

L'encadrement des jeunes chercheurs est excellent. Les thèses encadrées et les thèses soutenues sont aussi nombreuses, par rapport à l'effectif de l'unité, que remarquables par les thèmes abordés.

Le CEJ sait utiliser au mieux le paysage parisien qui favorise la participation à différents outils de diffusion de la culture (médiat...).

Enfin, en dépit de quelques faiblesses qui seront pointées ci-dessous, le projet apparaît cohérent dans le sens où il se veut, non seulement une suite, mais également une amélioration du contrat précédent.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le point le plus crucial concerne la visibilité des recherches et les résultats de celles-ci sur le plan international, où l'on remarque un déficit à combler.

On constate par ailleurs un déséquilibre entre les thèmes du projet global, doublé d'un nombre trop abondant de projets à l'intérieur de ces thèmes, compte tenu de la vingtaine d'enseignants-chercheurs de l'entité.

Par ailleurs, la place accordée à la linguistique, comme le contenu de ce thème, et même son encadrement, sont problématiques.

Recommandations :

Il est essentiel de mettre en place de façon plus systématique une véritable diffusion des travaux à l'international (mise en ligne de ceux-ci sur les archives ouvertes Hal, entre autres) et de publier davantage dans des revues de japonologie ou d'études asiatiques en langue anglaise (*Monumenta japonica*, etc.).

Il s'agit également de repenser la place de la linguistique dans le projet, soit en l'intégrant aux deux autres thèmes, puisque des trois projets proposés, deux sont plutôt de la didactique que de la linguistique et peuvent donc être facilement associés au premier thème (« Corpus fondamentaux : Interpréter et traduire »), soit en se donnant les moyens de générer un véritable thème de recherches en linguistique, moyens qui pourraient passer par le recrutement de spécialistes français ou étrangers (Professeurs ou Maîtres de conférences HDR) destinés à encadrer celui-ci. Le budget alloué aux travaux de linguistique devra de toute façon être conséquemment augmenté pour équilibrer les thèmes de recherches.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

Les publications en français sont aussi nombreuses qu'excellentes (traductions des romans et nouvelles de Tanizaki Jun'ichirô, Gallimard, 2011 ; traductions de Mori Ogai, Les Belles Lettres, 2008 ; plusieurs ouvrages ou directions d'ouvrages collectifs de culture japonaise aux éditions : Presses Universitaires de France, Picquier, Seuil, Diane de Sellier ...).

A cela s'ajoutent des publications en japonais et la publication en ligne d'une édition anglaise de la revue de japonologie *Cipango* qui est l'organe de valorisation le plus important de l'unité (*Cipango - Japanese Studies. English edition*, N° 1 en 2012).

La diffusion régulière et thématique de la revue *Cipango*, qui fut la première du genre en France et qui existe depuis 1992 avec déjà 13 numéros et deux numéros spéciaux, constitue un fil conducteur pour les activités de l'unité, qui a le souci de la synchronisation entre les colloques et les parutions. Les publications successives dans la Collection Japon *des Belles Lettres*, dirigée par un membre de l'unité, sont tout à fait remarquables pour l'approfondissement et la diffusion de la culture japonaise.

Toutefois, le comité d'experts a insisté sur le manque évident de publications dans les revues académiques internationales de japonologie (*Monumenta japonica*, etc.), ainsi que sur l'absence, en général, d'ouvrages en langue anglaise.

En ce qui concerne ces deux points, il conviendra absolument d'y apporter toute l'attention nécessaire en soumettant rapidement des travaux à des revues internationales reconnues en matière de japonologie ou d'études asiatiques, et en participant également à des demandes de financement pour publier des ouvrages en anglais.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques :

A l'instar de la rubrique précédente, le comité d'experts a remarqué une dichotomie profonde entre le caractère exceptionnel du rayonnement académique, en France et dans le monde francophone, qui se trouve renforcé par d'excellentes relations scientifiques avec des institutions scientifiques japonaises (comme, par exemple, avec l'Université de Waseda) et le rayonnement international qui souffre du peu de visibilité à l'étranger (hormis le Japon).

Il n'est pas surprenant qu'un centre d'études japonaises entretienne des relations multiples avec les institutions nippones ; sur ce plan, le CEJ remplit sa mission : nombreux sont les projets communs avec les Universités de Waseda, de Gaigo, de Rikkyô, avec le Nichibunken de Kyôto.

En point plus positif, il est à noter que la grande majorité des doctorants séjournent en partie du moins au Japon pour approfondir leurs recherches.

Le manque de transversalité dans les thèmes étudiés est une des limites les plus importantes du CEJ qui fixe par trop son attention sur une seule société (le Japon) au risque de négliger les influences extérieures et les contextes liés, mais extérieurs.

Le développement de la visibilité internationale par des publications adéquates est là encore fortement recommandé.



Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

Les publications en langue française et japonaise de haut niveau qui ponctuent régulièrement les thèmes et projets abordés par le CEJ sont essentielles pour les études japonaises et pour la diffusion de la culture japonaise en France (Picquier, Gallimard, Puf, etc. pour la France, Iwanami shoten, Kasama shôin, Minerva shobô pour le Japon).

Les collaborations avec d'autres institutions scientifiques françaises (Université Paris Diderot, CNRS), avec d'autres équipes françaises (ASIEs de l'INALCO) ou japonaises (Université de Waseda), comme avec des chercheurs d'autres équipes ou universités (Université Stendhal - Grenoble 3, Paris Diderot, Jean Moulin - Lyon 3) sont très fécondes et enrichissantes pour l'unité.

La publication régulière de traductions et le projet d'un dictionnaire sont autant de points remarquables pour la diffusion de la culture japonaise en France.

Il n'en est que plus indispensable de renforcer les liens à l'international (hors Japon).

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

La structure de l'unité est tout à fait cohérente et en parfaite adéquation avec la logique scientifique. Le comité d'experts a constaté l'existence d'une unité soudée autour de problématiques communes. Le directeur est déjà élu pour le prochain contrat, ce qui l'implique d'autant plus dans le projet, puisqu'il aura à le mettre en œuvre. Les décisions sont prises par le bureau, mais discutées d'une façon très collégiale.

Le site web de l'unité (<http://inalcocej.free.fr/>) et les lettres de diffusion sont complets, parfaitement lisibles et régulièrement mis à jour.

Enfin, les nouveaux locaux proposés à l'unité pour les activités de recherches laissent entrevoir des conditions plus favorables à l'épanouissement scientifique et humain de celle-ci.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche :

Le CEJ est l'unité de recherche d'adossment de la spécialité Etudes japonaises du Master « Langues, cultures et sociétés du monde » de l'INALCO, les séminaires de spécialité en M2 et en M1 sont inscrits dans les activités de l'unité.

Les doctorants sont très bien associés à tous les projets et manifestations du centre. L'encadrement est de grande qualité ; les doctorants ont ainsi la possibilité de participer à un atelier d'aide à la réalisation d'articles. Ils sont régulièrement informés et aidés pour obtenir des financements, ou des possibilités pour partir au Japon afin d'y approfondir leurs travaux doctoraux.

Des journées doctorales annuelles permettent aux doctorants de présenter l'état d'avancement de leurs travaux et d'en discuter avec leur directeur de recherche ainsi qu'avec d'autres chercheurs du centre.

Les soutenances sont régulières et les thèses en cours nombreuses et, souvent innovantes par l'originalité des thématiques retenues.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Articulé actuellement en cinq « axes » (« Textes, corpus, traductions », « définitions et enjeux du monde contemporain », « idéologie, pensée, histoire », « discours et débats de l'ère Meiji », « linguistique »), le CEJ présente un projet composé de trois « thèmes », où se retrouveront la plupart des objets explorés. Cet effort de resserrement cache cependant une grande dispersion de « sous-thèmes » (appelés « projets »).

Si les trois thèmes du projet global (-1) Corpus fondamentaux : Interpréter et traduire -2) Linguistique japonaise : Structures et évolutions -3) La fabrique du contemporain : Dynamiques sociales et contemporaines), semblent cohérents *a priori*, l'ensemble est déséquilibré, car la deuxième composante est embryonnaire.



Le comité d'experts a souligné la complexité de la mise en œuvre du projet d'ensemble, du fait d'un trop grand nombre de projets internes à chacun des thèmes principaux, le premier et le troisième (15 projets pour une vingtaine d'enseignants-chercheurs). Les raisons avancées par la direction de l'unité de recherche lors de la visite sur site, sont que certains projets risquent de ne pas aboutir et qu'il convient d'en multiplier le nombre. Ces raisons n'ont pas été trouvées convaincantes par le comité d'experts.

En outre, le second thème, qui porte sur la linguistique, pêche par sa quasi-inexistence au sein du projet global. Il suffit, pour s'en assurer, de regarder le budget prévisionnel annuel : 24 000 € pour le premier thème, 32 000 € pour le troisième thème et seulement 4 000 € pour le second thème.

En maintenant ce thème, l'unité cherche apparemment autant à répondre à une critique de l'évaluation précédente, qu'à tenter de maintenir à flot des études de linguistique japonaise à l'INALCO. Ce second point est très louable, à condition toutefois de s'en donner les moyens. Or ces moyens devraient passer par un équilibre plus structurel et productif entre les trois thèmes, comme par le recrutement de spécialistes pour encadrer ce domaine.



4 • Analyse thème par thème

Thème 1 : Corpus fondamentaux : interpréter et traduire

Nom du responsable : M^{me} Anne BAYARD-SAKAI

• Appréciations détaillées

Les différents projets (ou sous-thèmes) de ce thème touchent à l'idée principale de l'unité qui est de travailler sur des sources japonaises :

1) Le *Genji monogatari* : ce sous-thème consiste à (re) traduire un texte littéraire du 11^e siècle rédigé par une femme. Il repose, entre autres, sur des séances de traduction collective auxquelles les étudiants sont invités à participer ;

2) Poésie moderne et contemporaine : outre les traductions proposées, ce sous-thème envisage également des aspects plus théoriques sur les différents genres poétiques japonais ;

3) Description : ce sous-thème aborde la place historique de la description dans la littérature principalement moderne, ainsi que ses particularités esthétiques ;

4) Etude, traduction et édition de manuscrits à peintures et de livres illustrés anciens japonais dans les collections françaises : ce sous-thème traite de la circulation des images selon des approches en sciences humaines diverses et, envisage aussi des questionnements plus théoriques ;

5) Revues et textes sur l'art dans le Japon du XX^e siècle : ce sous-thème aborde les traductions de textes relatifs à l'art moderne et contemporain du Japon ;

6) Groupe de recherche sur la philosophie dans le Japon moderne : ce sous-thème vise à étudier, traduire et publier les essais des philosophes du Japon moderne et contemporain afin de préciser l'histoire des idées au Japon.

Il se trouve renforcé par la volonté de fournir des versions françaises de qualité de certains textes littéraires ou fondamentaux de la civilisation japonaise.

Un petit déséquilibre apparaît cependant dans le fait que seulement deux des six sous-thèmes ont trait au Japon ancien (sous-thèmes 1 et 4 ci-dessus), lorsque les quatre autres sont liés au Japon moderne, voire contemporain (sous thèmes 2, 3, 5 et 6 ci-dessus). Ce déséquilibre se trouve d'ailleurs renforcé par l'importance du troisième sous-thème (« La fabrique du contemporain »), tourné, lui, résolument vers la modernité.

Enfin, comme il a déjà été dit à propos du projet global, ce thème comprend un trop grand nombre de projets internes (15 projets pour 3 thèmes et, dans le cas unique de ce premier thème : 6 projets).



Thème 2 : Linguistique japonaise : structures et évolutions

Nom du responsable : M. Ôshima HIROKO, M. Nakajima AKIKO

• Appréciations détaillées

Comme énoncé ci-dessus, ce thème mériterait une attention plus soutenue de la part de l'unité de recherche. En l'état, les deux premiers projets (ou sous-thèmes : 1) Grammaire de la faute 2) Kango (mots d'origine chinoise), Wago (mots purement japonais) et Garaigo (mots d'origine occidentale) reposent complètement sur des études de didactique (grammaire de la faute), le troisième sous-thème (Evolution de la langue japonaise de 1955 à nos jours) étant plus franchement axé sur la linguistique.

Le comité d'experts s'est donc interrogé sur la pertinence de l'existence de ce thème, au vu du nombre d'enseignants-chercheurs qui s'y engagent. Ne valait-il pas mieux chercher à l'intégrer dans l'un ou l'autre des deux autres thèmes (pour ce contrat du moins) ?

A noter également comme faiblesse que l'encadrement de ce thème repose sur quatre enseignants-chercheurs non HDR et pour moitié, extérieurs à l'unité.

En conséquence, le maintien de ce thème doit absolument passer par une politique ciblée de recrutement d'un ou plusieurs spécialistes de linguistique japonaise (Professeurs ou MCF HDR) français ou étrangers.



Thème 3 : La fabrique du contemporain : dynamiques sociales et culturelles

Nom du responsable : M. Christian GALAN, M. Michael LUCKEN

• Appréciations détaillées

Ce thème est très cohérent et original par certains des projets qu'il comprend. Il est le prolongement de deux des thèmes les plus essentiels du contrat précédent.

Il est cependant éclaté en six thématiques:

1) Discours et débats de l'ère Meiji : La construction de l'Etat-nation japonais : ce sous-thème vise à explorer les évolutions du Japon pré-moderne qui, sortant d'un quasi isolement de plus de deux siècles est confronté avec l'avènement de l'ère Meiji (1868) à un nouvel ordre mondial ;

2) Les années 1960 : époque clé pour le monde occidental, ce sous-thème cherche à y inclure le Japon pour en dégager les similitudes comme les spécificités ;

3) Métamorphoses des sciences sociales dans une société en crise : ce sous-thème repose sur l'analyse de l'histoire intellectuelle du Japon contemporain, plus spécialement en ce qui concerne les évolutions économiques, politiques et sociales des vingt dernières années ;

4) Education, enfance-s et société dans le Japon contemporain : ce sous-thème aborde principalement les notions de la condition des « jeunes », de l'histoire de l'enfance et des réformes éducatives dans le Japon contemporain ;

5) Populations japonaises : Evolutions, et perspectives contemporaines : avec une approche pluri-disciplinaire, ce sous-thème envisage l'étude des mouvements démographiques liés au Japon contemporain, comme l'observation des débats juridiques ou des contre-modèles proposés par la production artistique) ;

6) Normes de gouvernance et internationalisation : ce sous-thème étudie le cas particulier du Japon face au processus de globalisation.

Il est à noter que seul le premier sous-thème touche au Japon moderne (Japon de l'ère Meiji), les cinq autres ayant rapport au Japon contemporain.

L'originalité de l'articulation du thème repose sur une progression chronologique des sous-thèmes proposés, à travers des époques fondamentales pour l'histoire du Japon moderne, puis contemporain.

Toutefois, le comité d'experts a jugé que le projet sur les années 1960 était plus faible, car il n'était pas suffisamment problématisé. Il serait par conséquent nécessaire de le préciser.

Le nombre trop important de sous-thèmes proposés pour cette rubrique a également été souligné ; le maintien en l'état de ceux-ci, comme de ceux du premier thème, contribue à rendre peu lisible le projet global de l'unité de recherche.



5 • Déroulement de la visite

Date de la visite : 29 novembre 2012
Début : Jeudi 29 novembre 2012 à 9h00
Fin : Jeudi 29 novembre 2012 à 18h00

Lieu de la visite :
Institution : INALCO
Adresse : 2, rue de Lille, 75007 Paris

Déroulement ou programme de visite :

La séance de présentation et les entretiens avec les membres de l'unité de recherche, d'une durée totale de 1h30, a été précédée d'une rencontre avec la Vice-Présidente du Conseil Scientifique de l'INALCO et d'un huis clos du comité d'experts. Le directeur de l'unité de recherche, ainsi que différents membres de l'unité et responsables des différents thèmes, ont présenté le travail effectué et le projet à venir, séance qui a donné lieu à des échanges fructueux avec le comité d'experts. Cette partie de la visite a été suivie d'une rencontre avec les doctorants, qui se sont exprimés sans réserve. Le comité d'experts s'est ensuite réuni à huis clos.



6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

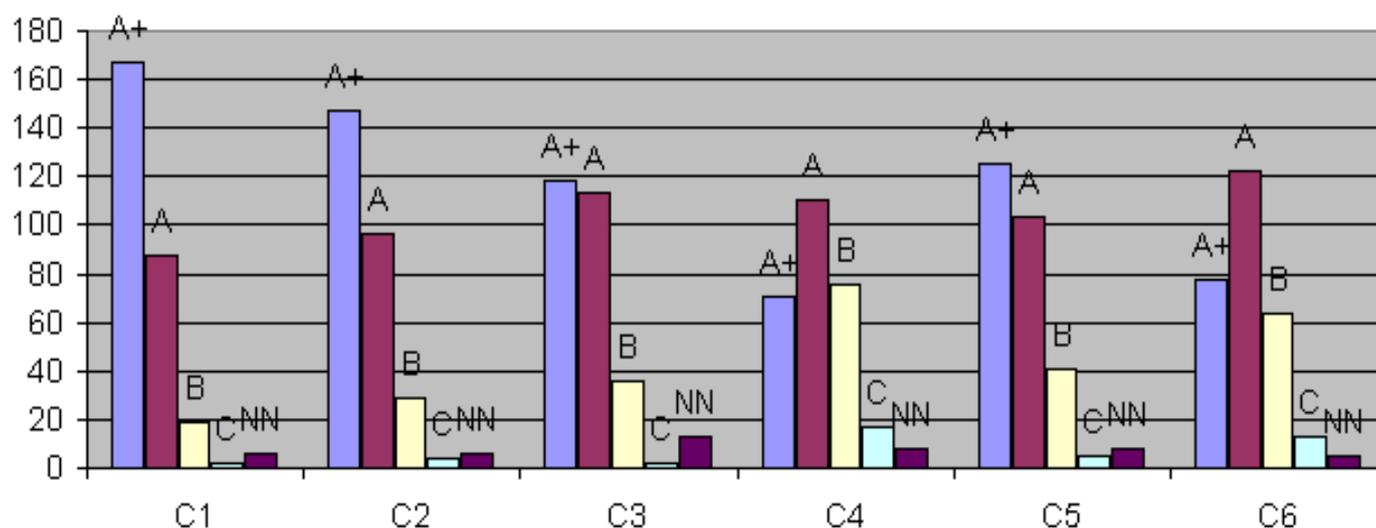
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





7 • Observations générales des tutelles

A Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la Section des unités de recherche
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Affaire suivie par ML.Jouannaux
mljouannaux@inalco.fr
tel : 01 81 70 12 12

**Objet : Réponse au rapport d'évaluation de
l'unité de recherche EA 1441 Centre d'études Japonaises**

Paris, le 30 janvier 2013

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de l'envoi du rapport d'évaluation de l'unité de recherche EA 1441 Centre d'études Japonaises. Ce rapport, très constructif, appelle trois remarques. Cette unité est une unité de premier plan en études japonaises en France, malgré, il faut le rappeler, des moyens matériels limités et sans commune mesure avec ceux dont bénéficient les UMR du même domaine de recherche. Ses travaux sont reconnus en France et au Japon. La progression de ses publications en anglais, déjà importante pendant le quadriennal en cours, et dans des revues internationales en anglais lui permettra d'améliorer sa visibilité internationale en dehors du Japon. Le rapport signale que l'axe linguistique est encore limité. La linguistique est une discipline majeure à l'Inalco, dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, l'Inalco est co-tutelle de plusieurs unités de linguistique. Le CEJ pourra bénéficier de cet environnement pour consolider ses recherches en linguistique japonaise, dont il faut rappeler qu'elles sont peu développées en France.

La direction de l'unité a souhaité répondre aux avis du président du comité.

M. le Président,

Nous avons bien reçu votre premier rapport d'expertise et nous vous en remercions. La préparation de votre visite a été un moment d'échanges fructueux au sein de notre équipe et nous tiendrons bien évidemment compte des remarques que vous avez bien voulu nous faire.

Conformément à la procédure, nous voudrions toutefois réagir sur trois points en particulier et apporter quelques compléments d'information.

Le premier point concerne le nombre des projets que nous prévoyons pour la période 2014-2018. A ce propos, il est écrit p. 7 du rapport : « Les raisons avancées par la direction de l'unité de recherche lors de la visite sur site sont que certains projets risquent de ne pas aboutir et qu'il convient d'en multiplier le nombre ». Une telle rédaction caricature notre programme. L'actuel contrat quadriennal (2010-2013) comprend quatorze projets. Aucun n'est en déshérence. L'ajout d'un quinzième projet au sein du contrat quinquennal 2014-2018 est lié à l'intégration dans l'équipe de nouveaux membres. On est donc loin d'une multiplication artificielle du nombre des projets. La formulation du rapport nous semble d'autant plus regrettable que nous reconnaissons un besoin d'unir les forces vives de notre équipe, ce qui nous a amené à resserrer notre offre de recherche autour de trois axes, espérant par là faciliter les synergies entre les différents projets. Nous sommes engagés dans un processus de rapprochement et de collaboration des chercheurs, les différents projets permettent de mobiliser toutes les forces vives de l'équipe, et nous aurions apprécié que cela soit souligné.

Le second point concerne le rayonnement international et les publications en anglais. Dans le rapport p. 6, il est écrit : « le comité d'experts a insisté sur le manque évident de publications dans les revues académiques internationales de japonologie, ainsi que sur l'absence, en général, d'ouvrages en langue anglaise ».

Cette affirmation nous paraît lacunaire et extrêmement sévère. Permettez-nous de rappeler quelques chiffres. Le précédent bilan réalisé par notre équipe à l'occasion de la visite de l'AERES en 2009 faisait état de 0 livre et de 4 articles ou communications, publiés, traduits ou présentés en anglais. Par comparaison, le bilan actuel fait état de 3 livres et de 36 articles ou communications publiés ou traduits en anglais. L'évolution est spectaculaire. Ajoutons que le CEJ a investi près de 15000 euros depuis 2011 pour permettre la création d'une revue en ligne en anglais (Cipango – English edition) sur le portail de Revues.org. Nous ne contestons pas devoir progresser, mais nous regrettons vivement que les efforts entrepris par l'équipe afin d'accroître sa visibilité internationale n'aient pas été considérés et mis en avant.

Sur un plan institutionnel, nous souhaiterions également être assurés que ce critère d'évaluation est ou sera également appliqué, et avec les mêmes modalités, aux différentes équipes orientalistes en Île-de-France, l'équité de l'évaluation étant un facteur dont l'importance ne saurait être sous-estimée dans une période de recomposition du paysage de la recherche concernant le domaine asiatique.

Le troisième point concerne l'axe linguistique, dont le rapport souligne la faiblesse par rapport aux autres axes.

L'équipe est parfaitement consciente de ce point, et la présentation du projet quinquennal en fait état. Toutefois, comme nous l'avons également précisé lors de la visite du comité d'experts, il nous paraît essentiel que l'offre de recherche française comporte au moins un programme de recherche concernant spécifiquement la linguistique et la didactique du japonais, et nous avons estimé de la responsabilité de notre équipe de le prendre en charge. En outre, l'encadrement des étudiants en master comme en doctorat rend, à nos yeux, indispensable l'existence de ces projets dans lesquels les jeunes chercheurs peuvent s'initier aux exigences de la recherche. Enfin, cet axe tel que nous l'avons conçu permet d'impliquer directement dans la recherche de très nombreux chercheurs au-delà du CEJ, enseignant dans différents établissements, dont les compétences scientifiques sont très peu mobilisées dans l'état actuel des choses.

A ces différents éléments, il faut enfin ajouter que le recrutement en 2013 à l'Inalco d'un maître de conférences dont le poste est profilé en linguistique ou didactique du japonais a été explicitement demandé et obtenu en vue de renforcer cet axe, et l'équipe est décidée à soutenir, y compris sur le plan budgétaire, le développement des projets concernés.

Nous souhaiterions donc que ces éléments soient mieux pris en compte dans l'évaluation de l'architecture de notre projet quinquennal et de cet axe en particulier.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à ces quelques commentaires, nous vous prions d'agréer, M. le Président et cher collègue, nos meilleures salutations,

Anne Bayard-Sakai

Directrice du CEJ pour le quadriennal 2010-2013

Michael Lucken

Directeur du CEJ pour le quinquennal 2014-2018

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes meilleures salutations.



Manuelle Franck

Vice-présidente du Conseil scientifique de l'Inalco